

# **RÈGLEMENT**

Le **Pottok Trail** est une épreuve de Course à Pied en Montagne organisée par l'association **Elgarrekin Korolan**.

Les courses de 10 et 21 km auront lieu le samedi **23 avril 2022**.

Le 21 km et le 10 km partiront à 16h et 16h30 du bourg du village et les arrivées auront lieu au même endroit.

Une randonnée sera proposée avec un départ entre 14h et 14h30.

**Les courses de 21 km (d+ 1200m), de 10 km (d+500) et la randonnée** seront balisées dans leur intégralité.

Le parcours emprunte la route communale et des sentiers de montagne (en majorité). Ceux-ci sont pentus et techniques par endroits. Une habitude et une préparation spécifique à ce type de terrain sont préférables pour participer et profiter pleinement de cette épreuve.

Selon les conditions météorologiques, les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours à tout moment.

Les coureurs nés avant le 01/01/2004 pourront participer à l'épreuve.

Les pré-inscriptions se feront par internet sur le site [www.pb-organisation.com](http://www.pb-organisation.com) et sur place le jour de la course s'il reste des dossards.

Le nombre de dossards disponibles est de 250.

## **Prix d'inscription**

- **21 km : 22 euros sur le site [www.pb-organisation.com](http://www.pb-organisation.com) et 27 euros le jour de la course**

- **10 km : 10 euros sur le site [www.pb-organisation.com](http://www.pb-organisation.com) et 15 euros le jour de la course**

- **Randonnée 10 ou 16 km : 7 euros sur le site [www.pb-organisation.com](http://www.pb-organisation.com) et le jour de la course**

Remise des dossards sur présentation d'une pièce d'identité obligatoire.

## **Certificat médical et licence pour les courses du 10 et 21 km**

La présentation d'une licence sportive (valable le jour de la course) d'une de ces fédérations sportives sera acceptée par l'organisation :

FFA : Fédération française d'athlétisme

FFTRI : fédération française de triathlon

UFOLEP, FSGT avec la mention course à pied en compétition

FEDME : fédération espagnole de montagne

RFEA : fédération espagnole d'athlétisme.

Les coureurs ne possédant pas une licence devront présenter un certificat médical, datant de moins d'un an le jour de l'épreuve et ayant la mention « apte à la pratique de la course à pied, du trail en compétition » ou sport en compétition.

Toutefois, la licence ou le certificat médical ne vous dispense pas d'une assurance individuel accident en cas de frais de secours. Renseignez-vous auprès de votre fédération ou de votre

compagnie d'assurance que vous êtes bien couvert L'organisation souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve.

**En cas d'annulation de dernière minute** (Conditions météorologiques, décision préfectorale ou d'autres autorités administratives, etc...) aucun remboursement ne pourra être effectué au regard des frais déjà engagés. Les coureurs seront automatiquement réinscrits sur l'édition 2023.

Les bâtons de trail sont autorisés.

Chaque concurrent devra fixer son dossard avec puce électronique sur le torse, clairement visible pour simplifier les pointages intermédiaires en cours d'épreuve.

**Des ravitaillements** seront mis en place tous les 5/6 km du tracé. Cependant, une réserve d'eau de 50cl, une réserve énergétique ainsi qu'un coupe-vent selon les conditions sont conseillés par l'organisation.

**Les coureurs devront être munis d'un gobelet. Il n'y aura pas de verre sur les ravitaillements.**

1/ Ravitaillement km 6 : croisement ferme Lizarlan.

Eau et boisson gazeuse.

2/ Ravitaillement km 10 : Ibardin.

Eau, boissons gazeuse, oranges, bananes.

3/ Ravitaillement km15 pour le 21 et km 5 pour le 10 : Pitara - col des Poiriers.

Eau, boissons gazeuse, oranges, bananes.

**Sur le 21 km, une barrière horaire** sera mise en place au km 15 - ravitaillement du col des Poiriers (Pitara).

A cet endroit, La BARRIÈRE sera fixée à 3h00 de course et les dossards seront remis aux contrôleurs.

Les coureurs passant après ce délai seront alors HORS COURSE et déviés sur l'itinéraire de repli. Cet itinéraire balisé permettra de rejoindre l'arrivée par le chemin des pompier GR10.

**Tout abandon** en cours d'épreuve, pour quelque raison que ce soit, doit être impérativement signalé à un membre de l'organisation, au poste de contrôle ou ravitaillement le plus proche. Le dossard et surtout la puce doit être ôtée pour éviter toute confusion. L'organisation mettra en place un moyen de rapatriement du coureur qu'en cas de force majeure et sur avis de l'équipe médicale. Dans tous les autres cas, les coureurs rejoindront l'arrivée par leurs propres moyens.

**Les arrivées** seront jugées au bourg de Bariatou - fronton.

Les premiers concurrents seront attendus vers 17h30.

Sur le fronton, un ravitaillement complet sera proposé à tous les coureurs.

**Les vestiaires et douches** du mur à gauche Xoldo seront mis à disposition des coureurs de 17h30 jusqu'à 20h00.

Les inscrits qui viendront retirer leur dossard sur présentation d'une pièce d'identité recevront un gobelet au nom de la course.

Pour les récompenses podium, le Classement Général sera validé à l'arrivée des derniers concurrents. Une **remise des prix officielle** récompensera pour le :

**21km**

-Les 3 premiers Hommes et Femmes du classement scratch

-Le 1er Biriatur Homme et Femme.

**10 km**

-Les 3 premiers Hommes et Femmes du classement scratch

-Le 1er Biriatur Homme et Femme.

**Droit à l'image.** Le coureur donne à l'organisation l'autorisation d'utiliser toutes photos, images ou vidéos le représentant à l'issue de la compétition.

Les coureurs renoncent à tout recours à ce sujet.

Tous les concurrents doivent s'engager à **respecter l'environnement.**

Les coureurs ne doivent jeter aucun déchet au sol. Ils doivent les garder sur eux et les déposer sur les postes de ravitaillement où des poubelles seront mises à disposition.

**Respect.** Les concurrents s'engagent à respecter :

- le balisage.

- les bénévoles avant, pendant et après la course.

Les concurrents se doivent assistance mutuelle. Tout incident doit être signalé le plus vite possible aux signaleurs les plus proche

Tous les concurrents désignés devront accepter de se soumettre à un éventuel contrôle anti-dopage sous peine de disqualification immédiate